

Le réseau paysage Occitanie

1-L'Occitanie

Bonjour à toutes et tous. L'Occitanie est une région française née de la fusion de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon en 2016. Elle est la seconde région la plus grande de France après la Nouvelle-Aquitaine et accueille près de 6 millions d'habitants, avec une forte dynamique de population évaluée à 40 000 habitants supplémentaires par an. Elle regroupe de grandes métropoles de notoriété internationale, à commencer par Toulouse, sa capitale régionale, mais aussi Montpellier et d'autres agglomérations comme Perpignan, Nîmes ou Carcassonne.

2-Les paysages d'Occitanie

L'Occitanie est structurée par des grands paysages que nous avons pu regrouper en quatre familles qu'illustrent la carte et les images associées.

Côté sud-est, les côtes et bordures méditerranéennes regroupent les grands paysages du littoral, ainsi que les plaines et les garrigues en arrière-pays.

Jouant à la fois le rôle de frontière et de lien avec l'Espagne, nous retrouvons au sud les montagnes et les vallées des Pyrénées, avec le massif et ses piémonts.

En interface avec la région Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont les monts et plateaux du massif central avec des faciès montagneux mais aussi des plateaux et des causses, très étendus ...

Enfin, le dernier ensemble est constitué des paysages adoucis des plaines et collines du midi-pyrénéen, structuré par les vallées de l'Adour et surtout de la Garonne et de ses affluents qui se poursuit vers l'ouest en Nouvelle-Aquitaine.

Voilà trop rapidement, brossée l'organisation des paysages d'Occitanie. Cette carte de synthèse a été réalisée sur la base des atlas de paysage à l'échelle départementale mais aussi des travaux menés à l'échelle régionale. Le camaïeu des couleurs est représentatif des sous-ensembles paysagers caractéristiques, par emboîtement d'échelle.

3-Une brève histoire du réseau paysage Occitanie

Pour revenir sur l'histoire, l'idée d'un réseau paysage a mûri au sein du réseau universitaire toulousain, sous l'égide du professeur Georges BERTRAND dès 1992, juste avant la loi française sur le Paysage de 1993. L'institut toulousain du paysage permettra jusqu'en 1999 de créer un espace de rencontre entre enseignants, chercheurs, acteurs institutionnels et professionnels. Cette activité passera notamment par l'organisation de séminaires mais aussi par des travaux sur le paysage régional et au travers de la constitution d'une mission paysage.

Il faudra cependant attendre 2003 pour un renouveau du réseau sous une nouvelle forme. C'est alors la Direction Régionale de l'Environnement, représentant local du ministère de l'environnement, qui reprend la main en assurant un financement des actions sur le paysage en région. Un peu plus tard, en 2011, un comité d'animation est créé, intégrant différents organismes, comme des associations, des écoles ou les parcs naturels. En 2016, avec la création de l'Occitanie, le réseau s'élargit naturellement à l'ensemble des acteurs de la nouvelle région.

4-Fondements du réseau

Le réseau participe à l'accompagnement, à la mise en œuvre et à la promotion de la politique du paysage en région au travers de trois axes principaux :

- Développement et appropriation des connaissances au travers des atlas, des observatoires, des chartes de paysage et des plans de paysage
- Professionnalisation des compétences des acteurs, par des actions de formation et de sensibilisation
- Partage d'expériences et de savoir-faire au travers de visites sur sites de démarches intéressantes ou exemplaires

C'est un moyen de renforcer les échanges interprofessionnels entre les différents acteurs, à commencer par les services de l'État, les collectivités locales, les enseignants, les associations ainsi que les organismes professionnels.

5-Actions portées par le réseau paysage Occitanie

Le fonctionnement du réseau est régi par un programme de travail pluriannuel, reposant sur des thèmes de travail, validés par les membres du réseau réunis en assemblée plénière, hors pandémie.

Sur la forme, les actions sont volontairement diversifiées :

- l'organisation de journées thématiques d'échanges sur le terrain, en lien avec une problématique paysagère spécifique,
- une information régulière de nos membres sur l'actualité en matière de paysage au travers d'une lettre trimestrielle « paysage info »,
- la constitution de « dossiers du réseau » permettant d'approfondir des thématiques spécifiques
- la constitution d'une collection de brochures de sensibilisation aux enjeux interférant avec les paysages,
- une information régulière par voie numérique au travers des réseaux sociaux que sont Twitter, Instagram et depuis peu Facebook,
- et enfin une mise à disposition des productions sur les sites des pilotes institutionnels du réseau.

Nous allons maintenant détailler certaines de ces actions.

6-Les journées thématiques d'échanges

Ces journées de terrain sont organisées sur des thématiques d'actualité intégrant la composante paysage. Il s'agit de valoriser des démarches exemplaires ou pour le moins intéressantes. Nous organisons en moyenne 2 à 3 manifestations dans ce cadre par an. Vous avez ici les exemples de sujets abordés lors de ces journées. La dernière qui s'est déroulée en Haute-Garonne en juin dernier concernait la valorisation du fleuve Garonne.

Nous avons aussi abordé en leurs temps les nouvelles pratiques agricoles dans le Gers avec notamment les questions du couvert végétal ou de l'agroforesterie.

Une autre expérience nous a amené en Ariège à voir les conséquences de la déprise agricole en moyenne montagne aboutissant à la fermeture des paysages et à toucher du doigt la difficulté pour assurer la réouverture de ces milieux.

Nous avons aussi abordé la question du paysage dans la stratégie des sites d'exception, avec l'exemple du grand site de France de Navacelles.

Une mention particulière à l'animation annuelle qui est assurée autour des observatoires photographiques du paysage. La dernière qui s'est déroulée récemment à Toulouse avait pour thème justement de définir la place des observatoires dans le projet de grand site.

7-Paysage-info

Je reviens aussi sur le « paysage-info ». Cette publication trimestrielle de 8 à 12 pages regroupe les actualités de notre réseau, un zoom sur un événement particulier. Dans le numéro 37 de ce printemps, nous avions fait un zoom sur l'activité de la convention européenne du paysage et des différentes rencontres qui s'étaient tenues ...

Ensuite, nous évoquons des événements, des animations, des manifestations autour du paysage qui se tiennent prioritairement en région mais aussi parfois au niveau national ou international.

Dans un autre chapitre, nous présentons les publications là aussi au niveau régional ou au niveau national qu'il nous semble important de valoriser. Dans le dernier numéro fraîchement paru, le numéro 39, nous avons aussi rajouté une rubrique concernant les activités d'autres réseaux paysage en France et nous espérons bien ouvrir cette rubrique à d'autres.

8-Les dossiers du réseau

Comme je le soulignais tout à l'heure, il s'agit dans ces dossiers d'approfondir une thématique spécifique.

Vous avez ici trois exemples de dossiers, le numéro 9 revenant sur la démarche du grand site du cirque de Navacelles. Le numéro 10 abordait les aspects méthodologiques des observatoires photographiques du paysage en Occitanie tandis que le dernier numéro, le 11, constitue une synthèse d'une enquête en ligne menée auprès des habitants de la région afin de déterminer les valeurs et le regard qu'ils portent sur leurs paysages et leur cadre de vie.

Tous ces documents sont édités sous format papier en nombre limité, mais ils sont aussi téléchargeables sur nos sites internet.

9-Collection « Paysages d'Occitanie »

A l'occasion de la fusion régionale, nous avons initié la constitution d'une collection de documents autour des paysages régionaux. Ce sont des documents de synthèse sous la forme de dépliants de 8 pages A4. La première plaquette a permis d'identifier et de qualifier les grands paysages d'Occitanie, contribuant ainsi à fédérer cette grande région.

Les autres publications visent à sensibiliser les acteurs du territoire (élus, associations et socio-professionnels) sur des thématiques d'actualité. Ainsi, en parallèle de la démarche engagée sur le schéma régional des carrières, nous avons construit un document visant à mieux intégrer le paysage dans la démarche de projet et tout au long de la vie d'une carrière.

Le troisième document s'est intéressé à la manière dont le paysage pourrait constituer, non pas une contrainte mais au contraire un atout dans le cadre de la transition énergétique, sous se différents aspects. Il s'agit bien ici de développer un regard global afin d'éviter les conflits que l'on peut connaître autour de certaines énergies renouvelables.

10-Les évolutions possibles du réseau

Ce réseau de presque 30 ans d'âge doit s'adapter au contexte actuel. Pour nous mettre en conformité avec le **règlement général sur la protection des données** (RGPD) qui nous impose d'avoir l'accord formel de nos membres de figurer dans notre base de données, nous avons lancé un questionnaire à tous ceux qui, un jour, avaient manifesté leur intérêt à nos travaux. Ce sont à ce jour plus de 200 personnes qui nous ont renouvelé leur confiance. Mais nous restons bien évidemment ouverts pour en accueillir d'autres ...

En parallèle, nous avons aussi mené une enquête qualitative (à défaut de réunion plénière) visant à recueillir la perception des actions du réseau et les souhaits d'évolution. Si les thématiques liées aux transitions écologique, climatique et énergétique sont plébiscitées, les questions associées à la planification, aux politiques publiques et à l'urbanisme restent aussi des thèmes prioritaires.

Il y a aussi une vraie demande de transition numérique en envisageant de nouvelles formes de communication (visioconférence, développement de la vidéo, mise en place d'un site internet dédié ...). Il est aussi indiqué un besoin renforcé d'identifier les bonnes pratiques, de manière à faire école sur tous les territoires volontaires ...

Nous arrivons en fin de convention partenariale et nous profitons de cette période pour réfléchir à son renouvellement, notamment par l'accueil de nouvelles structures au sein du comité d'animation. La Région Occitanie nous semble à ce titre incontournable. Un beau chantier qui va nous occuper durant les mois à venir.

Je vous remercie pour votre écoute.